

Les territoires ultramarins français

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Lecture d'un tableau : les DROM face au développement

/ 4 pts

- a. Martinique (27) < Guadeloupe (34) < La Réunion (36) < Guyane (53) < Mayotte (77). Mayotte : $77 \div 14 = 5,5$ fois la métropole.
- b. Antilles (Guadeloupe, Martinique) : population âgée (21-23 % de moins de 20 ans) et en baisse (– 0,6 à – 1 %) à cause du départ des jeunes et de la faible natalité. Guyane et Mayotte : très jeunes (40 et 54 %) et en forte croissance (+ 1,8 et + 3,8 %) grâce à la natalité et à l'immigration (Brésil, Suriname, Comores).
- c. Non : Mayotte, à 8 000 km, a l'écart le plus faible (+ 30 %) et la Guadeloupe, plus proche (6 800 km), le plus fort (+ 42 %). Autres explications : l'octroi de mer, la faible concurrence entre distributeurs, l'exiguïté des marchés, la dépendance aux importations.
- d. Chômage 2 à 5 fois plus élevé (37 % à Mayotte), pauvreté 2 à 5 fois plus forte (77 %), prix alimentaires 30 à 40 % plus chers : l'égalité des droits n'a pas produit l'égalité des conditions ; c'est ce que les mouvements sociaux appellent l'« égalité réelle ».

Méthode — un tableau à plusieurs colonnes permet de tester une hypothèse (prix et distance) : quand les données la contredisent, il faut chercher d'autres causes.

2 Étude d'un document : la Martinique contre la vie chère (2024)

/ 4 pts

- a. Payer la nourriture au même prix qu'en métropole. Causes : importation par bateau depuis Le Havre (éloignement, fret), quelques familles contrôlant importations et distribution (faible concurrence), octroi de mer perçu par les collectivités.
- b. Manifestants : les prix sont injustes, résultat d'un monopole et de taxes. Distributeurs : fret, stocks et petit marché (350 000 clients) rendent les prix métropolitains impossibles. Collectivités : perçoivent l'octroi de mer qui finance les communes. État : accusé de laisser faire, il négocie l'accord.
- c. Baisse de 20 % sur 6 000 produits (entreprises de distribution), suppression de la TVA sur ces produits (État), réforme promise de l'octroi de mer (État et collectivités).
- d. Le sentiment d'être « de seconde zone » renvoie à l'éloignement (7 000 km) et à l'inégalité réelle malgré l'égalité des droits. Autres fragilités : le chômage (les jeunes n'ont « ni travail ni avenir ») et le déclin démographique (– 1 % d'habitants par an, jeunes qui partent en métropole).

Le point clé — la vie chère cumule des causes géographiques (éloignement, exiguïté), économiques (monopoles) et politiques (taxes) : un mouvement social ultramarin se lit à ces trois niveaux.

3 Croquis : La Réunion, aménager une île

/ 4 pts

- a. Titre : « La Réunion, une île française à aménager dans l'océan Indien ». I. Un territoire contraint (Hauts et parc national, volcan, littoral saturé) ; II. Des aménagements et des activités (routes, port, aéroport, canne à sucre) ; III. Une île connectée (flux de métropole, liens régionaux).
- b. Littoral peuplé : figuré de surface (aplat foncé sur la bande côtière) ; volcan : figuré ponctuel (triangle rouge) car c'est un lieu précis ; flux de métropole : flèches (linéaire orienté) arrivant à l'aéroport et au port.
- c. Deux aplats : foncé pour le littoral (80 % de la population), clair ou hachures vertes pour les Hauts (parc national, faible densité). Contrainte : relief qui concentre tout sur une bande étroite (saturation, route menacée). Atout : paysages classés Unesco, tourisme, ressources en eau.
- d. La Réunion est un pôle régional (CHU, université, port) intégré à la Commission de l'océan Indien : ses relations avec ses voisins (étudiants, commerce, immigration) font partie de son fonctionnement, pas seulement ses liens avec Paris.

Repère — un croquis d'un territoire ultramarin montre toujours deux échelles : l'organisation interne de l'île et ses connexions (métropole, région).

4 Vocabulaire et repères

/ 4 pts

- a. Se développer et s'aménager malgré l'éloignement (7 000 à 17 000 km), l'insularité et l'exiguïté, les risques naturels (cyclones, volcans), avec un chômage 2 à 5 fois plus élevé, la pauvreté (36 % à La Réunion), la vie chère (+ 30 à 40 %) et une économie dépendante des transferts.
- b. Continuité territoriale : l'État compense l'éloignement (aides aux billets, LADOM) pour garantir l'accès aux mêmes services ; acteur : l'État. Région ultrapériphérique : statut des DROM et de Saint-Martin dans l'UE, avec des fonds majorés ; acteur : l'Union européenne.
- c. ZEE (97 % du domaine maritime), base spatiale de Kourou, biodiversité (80 % de la biodiversité française), nickel, rayonnement. Kourou : 15 % du PIB guyanais mais des emplois surtout européens, alors que les écoles et routes manquent.
- d. Vie chère : Guadeloupe 2009, Guyane 2017, Martinique 2024. Indépendance : Nouvelle-Calédonie, référendums 2018-2021, émeutes de mai 2024. Immigration : Mayotte (moitié d'étrangers, opération Wuambushu 2023). Mémoire : chlordécone aux Antilles, essais nucléaires en Polynésie (1966-1996).

Erreur fréquente — réduire l'outre-mer à des « îles paradisiaques » : ce sont des territoires de la République où les indicateurs sociaux sont les plus dégradés de France.

5 Développement construit

/ 4 pts

- a. 12 territoires, 2,9 millions d'habitants, dispersés sur tous les océans à 7 000-17 000 km de Paris (5 DROM, 5 COM, Nouvelle-Calédonie, TAAF). Plan : I. des territoires contraints et fragiles ; II. des atouts et des politiques pour les développer.
- b. Éloignement et insularité (Martinique : 80 % de nourriture importée), risques (Irma 2017 à Saint-Martin, Chido 2024 à Mayotte, volcans), chômage (37 % à Mayotte, 18 % à La Réunion), pauvreté (77 % à Mayotte), vie chère (+ 40 %), dépendance (Kourou et l'État en Guyane), démographie déséquilibrée.
- c. ZEE (97 % du domaine maritime français), biodiversité (forêt guyanaise, récifs), Kourou, nickel, tourisme (Polynésie), énergies renouvelables (La Réunion : un tiers). Aménagement : continuité territoriale, fonds européens (RUP, plus d'un milliard par an), Nouvelle route du littoral (2 milliards), pont de l'Oyapock (2017), coopération régionale.
- d. L'outre-mer est un atout pour la France mais reste en retard de développement, d'où la revendication d'égalité réelle. Ouverture : mouvements contre la vie chère (Martinique 2024), avenir de la Nouvelle-Calédonie après les émeutes de 2024, adaptation au changement climatique.

Attention — le sujet comporte quatre mots-clés (contraintes, fragilités, atouts, aménagement) : chacun doit apparaître avec au moins un exemple localisé.